



Recrutement d'un Jardinier à 35 h

Service : Espaces verts

Définition	<p><u>Missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Entretien des espaces verts, création/maintenance du système d'arrosage et des jardins (tonte, taille, plantations, débroussaillage, entretien des points d'eau et des allées...)- Petits travaux d'entretien courant, arrosage, débroussaillage, petit élagage.- Traitement phytosanitaire <p><u>Missions secondaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Entretien du matériel- Renforcer les autres équipes du centre technique municipal (travaux divers non qualifiés) <p>Renforcer les autres équipes du centre technique municipal (travaux divers non qualifiés)</p>
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service : Espaces verts
Conditions d'exercice	Horaires : Du lundi au vendredi : 35 heures
Conditions spécifiques	Détenteur du permis B obligatoire Formation : CAP/BEP Espaces verts – BAC PRO travaux paysagers Expérience souhaitée Maîtrise des techniques de tonte, taille, élagage et débroussaillage Maîtrise des outils et engins Connaissance des végétaux et systèmes d'arrosage.
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables. Effectue les travaux sous le contrôle du responsable du service
Cadre statutaire et salaire	Type et durée du contrat : 35 heures/semaine – durée de 6 mois renouvelable Date du début du contrat : à compter du 1^{er} juin 2024 Salaire (smic) : 1 766,92 € brut.

Réponse par mail : mairie@solliespont.fr avec CV+ lettre de motivation + diplômes

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont - à l'attention de Monsieur le maire :

- 1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT